

EN QUESTION

sens et engagement



NÉOLIBÉRALISME

De quoi parle-t-on ?

- // **Héberger des migrants :**
Une expérience riche en humanité
- // **De l'importance des choix :**
portrait d'un jésuite engagé

SOMMAIRE

- 5 **ÉDITO : RÊVER PETIT NE SERT PAS LE MONDE**
Par Emeline De Bouver
- 7 **ACTUALITÉ**
Héberger des migrants, une expérience riche en humanité
Par Claire Brouwez
- 15 **INSPIRATION**
De l'importance des choix : portrait d'un jésuite engagé
Par Vincent Delcorps
- DOSSIER**
NÉOLIBÉRALISME : DE QUOI PARLE-T-ON ?
- 22 Néolibéralisme et perte de sens
Par Vincent Delcorps
- 30 Discours sur le travail dans le tournant néolibéral
Par Cédric Leterme
- 37 Néolibéralisme et coopération au développement. Quand
allons-nous pouvoir enfin faire notre vrai métier ?
Par Marie Deridder
- 47 L'indiscutable néolibéral : production d'une économie
hors du commun
Par Hervé Defalvard
- 52 Le « Grand Autre » et le « petit alter »
Par Abraham Franssen
- 59 **À LA RENCONTRE**
Musée du capitalisme
- 66 **HUMEUR**
Tous des collabos !
Par Vincent Engel

LE « GRAND AUTRE » ET LE « PETIT ALTER »...

Par **ABRAHAM FRANSEN**, Sociologue, Université Saint-Louis-Bruxelles.

QUELS SONT les impacts et les effets du néolibéralisme sur et pour le secteur associatif ?

Ainsi formulée, la question pourrait susciter une réponse attendue tant le « néolibéralisme » et l'« associatif » apparaissent antinomiques. Aux logiques marchandes du premier s'opposent les logiques civiques du second ; à la poursuite du profit financier s'oppose la gratuité du « *non profit sector* » ; aux normes de compétition et de sélection de l'économie marchande s'opposent les valeurs de solidarité et d'inclusion du non-marchand.

Face à la disproportion des forces en présence, ne resterait-il qu'à se demander quelle est la capacité de résistance des acteurs associatifs face à l'emprise du néolibéralisme ? Toute la Gaule, et au-delà, serait occupée par les légions marchandes. Toute ? Non ! Armée de la potion magique de ses convictions, le petit village associatif résisterait encore et toujours. À moins qu'il faille prendre acte de la défaite économique, politique et surtout idéologique de l'esquif associatif, emporté par une déferlante néolibérale d'autant plus inéluctable qu'elle serait indiscutable.

Et si cela n'était pas si simple ? Derrière l'apparence d'une contradiction, l'opposition terme à terme ne risque-t-elle

pas de masquer des relations circulaires (« dialectiques ») plus complexes ?

Pour répondre à la question, il nous faut d'abord préciser chacun des termes.

LE NÉOLIBÉRALISME : LE « GRAND AUTRE » ?

Le succès du terme « néolibéralisme » tient sans doute à sa plasticité, puisqu'il désigne tour à tour une théorie économique néo-classique, une conception paradoxale des politiques publiques visant à réduire l'intervention de l'État, une vision anthropologique de l'*homo oeconomicus*, l'imposition d'une rationalité gestionnaire visant à accroître sans cesse la productivité et la mise en concurrence généralisée.



Le succès du terme « néolibéralisme » tient sans doute à sa plasticité.

Selon la critique qu'en avait établie Pierre Bourdieu, le néolibéralisme est « un programme de destruction méthodique des collectifs », c'est-à-dire de « toutes les structures collectives capables de faire obstacle à la logique du marché pur »¹. Le néolibéralisme est ainsi généralement associé à la financiarisation de l'activité économique et à la gestion des entreprises en faveur des actionnaires, à l'extension de la sphère marchande à des

sphères de l'activité sociale qui étaient régies par d'autres normes, à la dérégulation de toute entrave au libre marché, aux politiques d'ajustements structurels imposées par le FMI, à la diffusion du « *new public management* » important le langage et les méthodes du secteur privé aux administrations publiques. En d'autres mots, le néolibéralisme serait la forme actuelle du capitalisme. Ou plutôt la doctrine qui vise à légitimer son développement continu.

Idéologie dominante et idéologie des élites dirigeantes, le néolibéralisme serait-il devenu l'horizon indépassable de notre temps ?



Cette personnification du néolibéralisme expose au risque d'attribuer une cause unique à des phénomènes en partie distincts

Une définition si large expose au risque de faire du néolibéralisme un « grand autre » totalisant, un personnage cohérent, calculateur et cynique, doté d'une intentionnalité propre. Elle aboutit à faire du néolibéralisme l'origine de toute forme de domination.

Cette personnification et cette substantialisation du néolibéralisme exposent au risque d'attribuer une cause unique à des phénomènes en partie distincts, au risque de l'anachronisme. Paradoxalement, une telle indifférenciation empêche de percevoir les tensions et rapports de force, le jeu des acteurs et la variété des situations socio-historiques. Peut-on raisonnablement réduire les transformations endogènes et exogènes de la société belge ces trente dernières

années aux conséquences de l'application d'un programme néolibéral ?

L'ASSOCIATIF, UN PETIT ALTER ?

Symétriquement, il faut se garder de prêter au « secteur associatif » une homogénéité sur la base du statut juridique d'ISBL (institutions sans but lucratif). À se référer aux données disponibles, la part des SBL dans l'emploi salarial total en Belgique s'élève à 12,3%. Plus d'un travailleur salarié sur dix travaille pour le secteur associatif, et cette importance a crû au cours des dernières années².

Les acteurs associatifs sont actifs dans les domaines de l'action collective (syndicats, partis politiques, regroupements professionnels, associations de jeunesse...), de l'action sociale et de santé, de l'aide aux personnes, de l'action culturelle, de l'éducation permanente, du sport ou de la coopération au développement. La place prise par le secteur en Belgique s'explique non seulement par le dynamisme propre de « la société civile », mais également par les formes particulières de compromis socio-politiques entre les pouvoirs publics et la société civile. Dans notre pays, le modèle étatiste a toujours été contrebalancé par l'importance du « secteur associatif privé non-marchand », dans un contexte de coexistence concurrentielle entre piliers chrétien et socialiste.

Remplissant des missions d'intérêt général et assurant pratiquement des fonctions de service public, ces associations tirent pour certaines l'essentiel de leurs ressources de financements publics. Par ailleurs, un certain nombre d'entre elles opèrent, au moins partiellement, en régime marchand, dans des champs d'activités soumis à la concurrence. Cette concurrence s'opère tant entre

associations (pour capter les publics, les financements...) qu'avec des acteurs privés marchands.

L'ASSOCIATIF, RÉSISTANT AU - OU AUXILIAIRE DU NÉOLIBÉRALISME ?

Cette nécessaire déconstruction de termes trop englobants (« néolibéralisme » et « secteur associatif ») impliquerait donc d'effectuer des analyses différenciées, adaptées à chaque cas. Prenons toutefois le risque de tester quelques hypothèses transversales concernant la manière dont les effets du néolibéralisme opèrent sur les acteurs associatifs.

DÉTRICOTAGE ASSOCIATIF ET PRIVATISATION MARCHANDE

Une première lecture, la plus commune, consiste à souligner les risques d'une attaque directe. Celle-ci se traduirait de deux manières :

- par la réduction des financements publics des activités associatives et non-marchandes, au nom de la réduction des dépenses publiques. De fait, de manière fluctuante selon les équilibres politiques, les secteurs d'activité et l'état des finances publiques, on peut observer la mise en œuvre de logiques de rationalisation et de politiques d'austérité qui peuvent directement affecter les moyens attribués à des acteurs associatifs. Dans le contexte belge, cette rationalisation opère surtout par le maintien de logiques de sous-financement, qui contrastent avec l'évolution des besoins.
- par la privatisation et la marchandisation de segments et de domaines qui relevaient traditionnellement de l'action associative. De fait, on peut

observer que certaines activités qui relevaient de la sphère autonome, domestique ou associative sont investies par une offre privée marchande. Songeons par exemple au développement du marché de la remédiation scolaire. De même, certains segments de l'éducation, de la formation professionnelle, de la prise en charge des personnes âgées ou de l'insertion socio-professionnelle peuvent être investis par des acteurs privés marchands.



Une même activité peut à la fois faire l'objet de marchandisation et d'actions associatives subsidiées et bénévoles.

Cette première lecture place l'associatif dans une posture de résistance, conduisant une partie des acteurs à plaider pour une alliance entre acteurs publics et acteurs associatifs pour faire face à l'ennemi commun. En terme de « détricotage » et de privatisation marchande, cette lecture devrait toutefois être rigoureusement mise à l'épreuve des faits. En réalité, pour avérée qu'elle soit, elle risque de masquer les impacts indirects, encore plus importants. Lesquels ?

UNE SEGMENTATION DES MARCHÉS SELON LEUR PROFITABILITÉ

On peut émettre l'hypothèse qu'entre le marchand et le non marchand, il n'y a pas tant une logique de conquête de l'un par l'autre, qu'une logique de division sociale du travail, de redistribution des cartes, de répartition nouvelle des tâches et des fonctions. L'enjeu est le maintien ou le glissement hors du marché d'une série d'activités et de coûts

entravant l'alignement concurrentiel et la marchandisation des segments solvables. En clair, il s'agit de privatiser les profits et de socialiser les pertes. Une même activité peut à la fois faire l'objet de marchandisation (marché du coaching et remédiation scolaire) et d'actions associatives subsidiées et bénévoles (école de devoirs).

UNE COLONISATION PAR L'IDÉOLOGIE GESTIONNAIRE

Plus que les déplacements des frontières matérielles entre marchand et non-marchand, ce sont le plus souvent les effets culturels et idéologiques sur les finalités et les modalités de l'action associative qui sont déplorés. Est ainsi dénoncée l'influence d'une culture managériale et gestionnaire qui, sous couvert d'efficacité et d'efficacité, dénaturerait en profondeur la culture associative.

C'est notamment la thèse soutenue par Michel Chauvière³ : l'importation du lexique et des instruments inspirés de l'entreprise privée marchande, instille un « habitus commercial banalisé » là où dominaient une éthique de conviction et des pratiques artisanales, voire du « bricolage associatif ».

De fait, on peut repérer, de manière transversale à différents secteurs d'activité, la diffusion de critères de gestion managériale de l'action sociale, des travailleurs sociaux et des flux de populations. À la logique individualisante, centrée sur la dimension relationnelle de l'accompagnement se greffe une logique de gestion des flux, plus managériale et désincarnée. Elle correspond à une tendance actuelle : celle de la systématisation de l'activation à toutes les catégories d'allocataires, de

la standardisation des procédures, des durées d'entretien et des critères, de la mise en réseau des opérateurs associatifs, de la traçabilité des usagers. La volonté d'établir une « cohérence globale », exhaustive et sans discontinuité, des réponses apportées entraîne une « mise en réseau » organisationnelle et informatique en vue d'assurer la « traçabilité » du parcours des usagers et une « coordination » de l'offre en vue d'en assurer la continuité et la complémentarité. On en trouve de nombreux indicateurs : primes accordées aux agents d'insertion s'ils atteignent les objectifs de taux de mise à l'emploi, mise en réseau des données informatiques obligatoirement fournies par les opérateurs, financements des partenaires/opérateurs associatifs tributaires de taux de mise à l'emploi ou des prestations effectuées (un CV = 1 point, un module d'orientation = 2 points, etc.) ...

VERS UNE PERTE DE SENS ?

Si l'emprise croissante d'une rationalité gestionnaire s'exerçant au nom de la professionnalisation de l'action apparaît incontestable, il serait trop commode de l'imputer à la seule imposition d'une logique néolibérale. Pour une part, cette rationalisation instrumentale relève de logiques propres au développement des organisations, passant progressivement de la configuration missionnaire de leurs origines à des bureaucraties professionnelles. Elle relève également des exigences des pouvoirs publics subsidiaires, eux-mêmes soumis à des attentes sociales de « bonne gouvernance », conduisant à un accroissement des procédures de contrôle bureaucratique. Et qui en viennent à forcer l'ouverture de la boîte noire d'un travail artisanal, relationnel, qui faisait le sel de l'action associative et éducative. Ce surdéveloppement de la fonction ges-

tionnaire, avec la mise à distance qui en résulte, entraîne un sentiment de dépossession de l'action. Voire une perte de sens.



Si l'emprise croissante d'une rationalité gestionnaire apparaît incontestable, il serait trop commode de l'imputer à la seule imposition d'une logique néolibérale.

Pour être complet, il faut également évoquer, en sens inverse, les effets de reprise dans l'idéologie dominante de termes qui ont longtemps été ceux d'une contre-culture associative et alternative. Il en va ainsi des références à l'« autonomie » et au « projet », voire « au travail en réseau ».

Jean-Pierre Le Goff l'avait mis en évidence : les idéaux et méthodologies de l'éducation permanente (pédagogie du projet, autonomie, responsabilité auto-évaluation, participation...) se sont révélés fonctionnels à la modernisation managériale des entreprises⁴, tout autant qu'à la colonisation marchande du monde vécu des consommateurs. Dans leur caractérisation du « nouvel esprit du capitalisme », Boltanski et Chia-

pello⁵ soulignent également la plasticité du nouvel esprit du capitalisme, dans sa capacité à contourner la critique sociale et à récupérer la critique artiste en promouvant des modes de management instrumentalisant les aspirations à l'autonomie des salariés.

Il en va jusqu'au thème de l'« entreprise libérée », jadis associé aux expériences autogestionnaires et anticapitalistes, et qui fait figure aujourd'hui de technique de management à la mode.

UNE FABRIQUE DE L'INDIVIDU NÉOLIBÉRAL ?

Tout dispositif d'action sociale vise à la production d'un type déterminé de sujet. Et c'est bien la finalité assignée aux institutions de socialisation – à commencer par le système scolaire – tout comme aux techniques de management que de « fabriquer » un type d'individu suffisamment adapté aux normes de la vie sociale et professionnelle.

En régime d'individualisme néolibéral, est-ce à dire que la fonction et la finalité de plus en plus explicite du secteur associatif – et on se focalise ici en particulier sur le secteur de l'action sociale – serait de produire un type d'individu conforme ou en tout cas compatible avec les exigences du marché ?

NOTES

1. Pierre Bourdieu, *L'essence du néolibéralisme*, Le Monde Diplomatique, mars 1998.

2. ZOOM: Les institutions sans but lucratif (ISBL) en Belgique, publication de la Fondation Roi Baudouin, 2017, www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2017/20170905ND.

3. Michel Chauvière, *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*, Editions La Découverte, Paris 2007.

4. Jean-Pierre Le Goff, *La barbarie douce. La modernisation aveugle des entreprises et de l'école*, Paris, Éd. La Découverte, 1999.

5. Luc Boltanski, Eve Chiapello *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

NÉOLIBÉRALISME

De quoi parle-t-on ?

Le temps des idéologies est révolu, nous dit-on. Il aurait disparu il y a près de trois décennies, emporté quelque part entre la chute du Mur et l'effondrement du communisme. Depuis lors, le débat est clos. Vraiment ? Ne sommes-nous pas plutôt en présence d'un néolibéralisme qui tente de passer incognito ? Ses principes sont présentés comme naturels. Ses politiques, indiscutables. Comment, dans cette conjoncture, repenser de vision commune, de valeurs ou d'horizon de sens là où l'efficacité, la rentabilité, la gestion s'érigent en uniques boussoles sociétales ?

//

Le néolibéralisme expulse de son champ la dimension propre du commun ainsi que toute discussion sur la finalité et le sens dont il est le lieu.

Hervé Defalvard

Les auteurs de ce numéro sont Claire Brouwez, Vincent Delcorps, Cédric Leterme, Marie Deridder, Hervé Defalvard, Abraham Franssen, Vincent Engel.



Centre Avec
analyser pour s'engager

Prix de vente : 5 €